

Programme OPEN

Sébastien Lebbe *Responsable de la valorisation des logiciels*

Imen Sahnoun *Chargée de valorisation des logiciels*

Irène Velontrasina *Chargée de valorisation des logiciels*

Jean-Marc Schmittbiel *Responsable des actifs non brevetables*

21/11/2023

- La direction générale déléguée à l'innovation du CNRS a souhaité la mise en place d'une **stratégie générale sur la valorisation des logiciels**, incluant en particulier les logiciels open source suite à trois constats :
- La loi république numérique, et plus généralement l'Europe et le mouvement pour la science ouverte, encourage **l'ouverture des codes systématiquement**.
- Les chercheurs du CNRS développent ou participent à des logiciels libres issus de la recherche ayant une grande valeur pour la société mais qui ne sont **pas valorisé par les acteurs de la valorisation**.
- **Les SATTs ont des difficultés** pour mener des actions sur les logiciels open source (valorisation avec des retours dans un temps trop long, modèle de valorisation hors du périmètre de la SATT etc.).
- **Le programme OPEN** est une des actions mise en place pour valoriser les logiciels libres du CNRS.

- OPEN est un **nouveau** programme de financement et d'accompagnement du CNRS ayant pour objectif de faire **rayonner les logiciels libres** du CNRS.
- La gestion de OPEN est confiée à **CNRS Innovation** (équipe logicielle)
- OPEN finance la **maturation** sur des logiciels à travers principalement l'embauche dans les laboratoires d'un **développeur logiciel sur 18 mois**.
- OPEN est un programme **test** avec entre autres la mise en œuvre de nouvelles actions de **valorisation économique et sociétale**.
- L'objectif principal est d'**élargir la base des utilisateurs** pour adresser de nouveaux modèles d'affaires qui permettront de mettre en œuvre des actions pour **pérenniser les logiciels** du CNRS.
- Les candidatures sont évaluées **au fil de l'eau**.

- **Dual licencing** : le logiciel est diffusé en licence libre contaminante et vendu en licence propriétaire
- **Extensions propriétaires** : Le logiciel est diffusé en libre et des extensions sont développées et vendues pour des besoins spécifiques à des industriels.
- **Création de startups** : Le logiciel sert de base à la création d'une startup.
- **Collaborations industrielles** : Le logiciel sert à l'accomplissement d'un contrat avec un partenaire extérieur
- **Consortium d'utilisateurs** : Pour pérenniser le développement du logiciel un ensemble d'utilisateurs mettent de l'argent en commun pour financer le/les développeurs

- **SAAS (Software as a service)** : Les entreprises payent leur utilisation à distance du logiciel. Cela nécessite de gérer les serveurs et les accès au niveau du laboratoire.
- **Prestations** : Le logiciel sert à la réalisation de contrats de prestations demandant une expertise des chercheurs pour utiliser le logiciel.
- **Fondations** : Le logiciel est financé par des dons pour soutenir une cause importante pour l'humanité : protection de l'environnement, aides aux populations fragiles etc.
- **Intérêt supérieur de la nation** : Le logiciel sert les intérêts vitaux de la France et sa souveraineté. Le logiciel est pérennisé par des appels à projets conséquents dédiés.
- **Usage scientifique** : Le logiciel sert une communauté de recherche et est reconnue pour son intérêt scientifique. Le logiciel est financé par des appels à projets scientifiques (ANR, Europe etc.)

- **Eligibilité :**

- Le logiciel est un actif CNRS ou en copropriété CNRS
- Le logiciel existe et a un certain niveau de maturité
- Le logiciel est diffusé en open source (et compatible avec l'open source !)
- Le porteur souhaite valoriser son logiciel

- **Sélection :**

- Le niveau de maturité du logiciel (code documenté et utilisable facilement, interaction avec les utilisateurs etc.)
- L'impact actuel du logiciel (nombre d'utilisateurs, implication dans une communauté, partenariats avec des entreprises etc.)
- Les retombées futures du logiciel et la capacité à pérenniser le développement du logiciel à travers un modèle d'affaire.

- Candidature simplifiée envoyée à Sébastien Lebbe (3 pages max)
- Analyse rapide interne
- Echanges chercheur, institut, SPV, SATT
- Comité de pré-sélection
- Construction du projet (WPs, profil de développeur, besoins identifiés...)
- Comité de sélection
- Recrutement de l'ingénieur et accompagnement de CNRS Innovation

- Mises en place de **nouveaux moyens de valorisation** (pas uniquement avant un impact économique direct)
- **Montée en compétence** sur le sujet open source : comment créer une communauté, quelles sont les bonnes typologies de projets, quel cadre juridique etc.
- **Formation** de l'écosystème de valorisation (ANF Logiciel à destination des SPVs, DRE, instituts) et **sensibilisation** des chercheurs (visites laboratoire).
- **Elargissement de l'appel** à des projets moins matures
- **Construction d'une vitrine** (site web) : rayonnement du CNRS

- <https://www.cnrsinnovation.com/open/>